

Paris, le 11 mars 2010

<p>2010, une France en convalescence avec 1% de croissance Les effets de la crise vont perdurer dans la majorité des secteurs d'activité</p>
--

2009 restera une année marquée par la profonde récession économique qui s'est propagée à l'ensemble des pays avec un recul du PIB mondial de 2 % provoquant une très forte progression des défaillances d'entreprises dans le monde.

2010 sera pour la France une année de convalescence avec une croissance faible (1% estimé) et un maintien de la sinistralité à un niveau élevé (entre 0 et 5% d'augmentation des défaillances attendue).

1. La plus forte récession historique de la France mais la plus faible des pays de la zone Euro

La France n'a pas été épargnée par la crise. Avec une contraction de l'activité économique de 2,2 % en 2009, il s'agit de sa plus forte récession historique.

« *La récession de la France a pourtant été deux fois moins forte que celle de la zone euro (-4%) et également la plus faible de tous les pays européens* », constate **Karine Berger, directrice Marchés et Marketing Groupe Euler Hermes.**

Ceci s'explique tout d'abord par la faible part du commerce extérieur dans l'économie française qui a permis d'éviter une partie du choc. En effet, la part des exportations est nettement plus faible en France que dans la zone euro. En 2008, elle était de 30 % en France, contre 51 % en Allemagne.

« *Malgré cette moindre dépendance au commerce extérieur, on observe néanmoins une chute historique de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée de la France qui s'est établie à 15,4 % fin 2009 alors que depuis 1950 le poids de l'industrie n'était jamais passé en dessous de 16%* », observe **Karine Berger.**

D'autre part, la consommation - plus forte en France qu'ailleurs en Europe - a été un amortisseur. Les ventes de voitures en particulier ont été plus soutenues que dans l'Union Européenne grâce au cumul du bonus écologique (janvier 2008) et de la prime à la casse (janvier 2009).

Les mesures de soutien mises en place par le gouvernement et les mécanismes de stabilisateurs automatiques - 80 milliards d'euros injectés en 2009 - ont par ailleurs contribué à endiguer la chute d'activité de l'hiver 2008-2009 et permis à des milliers d'entreprises de franchir le seuil de l'année 2010.

2. La France sera convalescente en 2010 avec une croissance décevante d'environ 1%

- Une reprise technique limitée et pas de redémarrage tangible à ce stade

Contrairement à ce que l'on pouvait attendre des épisodes passés de récession, l'économie française aura du mal à repartir en 2010. Après l'ampleur des baisses de 2009, le redémarrage "technique" lié au restockage est particulièrement faible.

Si globalement la production a cessé de décroître, avec 0,6 % de croissance du PIB au dernier trimestre 2009, il n'y a pas de redémarrage tangible à ce stade : la reprise n'est pas encore enclenchée.

« *La production manufacturière est 12% en dessous de son point haut de mi-2008 et les demandes de garanties - en montant - faites auprès d'Euler Hermes SFAC sont en baisse de 21 % à fin février 2010 sur 12 mois glissants ce qui est en ligne avec la baisse moyenne du chiffre d'affaires des entreprises constatée par notre réseau de délégations* », commente **Ludovic Sénécaut, président du directoire d'Euler Hermes SFAC.**

- Perspectives sectorielles : les fondamentaux restent fragiles et préfigurent une reprise molle

Que ce soit au niveau des entreprises, pour les biens d'équipement, ou au niveau des particuliers avec la construction, l'investissement reste en berne - ceci malgré un coût du crédit historiquement bas - et ces deux secteurs demeurent en récession. Le début du restockage devrait profiter dans un premier temps aux biens intermédiaires. Corollairement, le début de la reprise alimente l'activité transport qui repasse en positif en 2010.

Les besoins d'intérim - qui peuvent constituer un indicateur avancé de l'économie - sont au point mort. L'emploi devrait continuer de se dégrader, pesant sur le moral des ménages et donc sur la consommation. Certes, la crise est passée mais ses effets, notamment sur la demande interne, avec un taux de chômage qui dépassera 10 % de la population active en 2010, vont perdurer encore de nombreux mois. Dès lors, les ressorts de la reprise paraissent bien fragiles.

« Une période de convalescence d'environ un an s'est engagée pour la France pendant laquelle il faut espérer que les déséquilibres générés par le choc de la récession vont pouvoir lentement se résorber. La croissance en 2010 resterait ainsi décevante, autour de 1 % », commente **Karine Berger**.

3. La situation des entreprises reste pour le moins délicate, après la forte sinistralité 2009 atténuée par les mesures de soutien

Le bilan 2009 des défaillances en France est sans appel : aucun secteur, aucune région, aucune taille d'entreprise n'a été épargnée. Avec 64 661 défaillances, la France a retrouvé les niveaux record de défaillances atteints en 1993. Cette augmentation a touché l'ensemble des régions de l'Hexagone, avec des progressions supérieures à 15% dans huit régions avec en tête : la Basse-Normandie (+37%), la Rhône-Alpes (+30%) et l'Alsace (+29%). Dans tous les secteurs, la sinistralité est restée orientée à la hausse, proche de 30% dans l'immobilier et de l'ordre de 15 à 20% dans l'industrie, la construction et les transports. Les entreprises employant de 50 à 100 salariés ont été les plus fragilisées avec une augmentation de +59% des défaillances.

Pourtant, avec une récession en 2009 (-2,2%) supérieure à celle de 1993 (-0,9%), ces chiffres auraient pu être encore plus importants. Mais les différentes mesures de soutien aux entreprises - dont les 30 milliards d'euros de moratoires - mises en place par les pouvoirs publics, les collectivités régionales et les établissements financiers dès la fin 2008 et tout au long de 2009, ont permis à des milliers d'entreprises sous perfusion de poursuivre leur activité.

« Le bilan 2009 aurait pu être plus lourd : on estime qu'au moins 6000 entreprises ont été « sauvées » par ces mesures. Mais il y a un risque de report sur 2010 de ces défaillances qui auraient dû intervenir en 2009. Nous prévoyons donc cette année un maintien de la sinistralité à un niveau élevé avec une augmentation des défaillances estimée entre 0% et 5% », estime **Karine Berger**.

« Le retour à une croissance faiblement positive pour 2010 va permettre de stabiliser la situation après la forte chute de l'année dernière mais il est trop tôt pour considérer que la reprise est véritablement enclenchée. Les évolutions de défaillances d'entreprises et de défaut de remboursement des crédits (ménages et entreprises) continuent de faire peser des risques conséquents sur l'économie et nécessitent de maintenir la forte mobilisation de tous les acteurs économiques mise en place l'année dernière», conclut **Ludovic Sénécaut**.

Contacts presse :

Euler Hermes SFAC – Anne-Laure Dodero

01 40 70 54 00

anne-laure.dodero@eulerhermes.com

Ogilvy PR - Lorenzo Ricci

01 53 67 12 83

lorenzo.ricci@ogilvy.com

Toutes nos informations sur : www.eulerhermes.fr

N°1 de l'assurance-crédit en France, **Euler Hermes SFAC**, filiale du groupe Euler Hermes, contribue au développement rentable des entreprises en garantissant leur poste clients. Sa mission est de prévenir le risque clients, recouvrer les créances impayées et indemniser les pertes subies.

Euler Hermes est le leader mondial de l'assurance-crédit et l'un des leaders de la caution et du recouvrement de créances commerciales. Avec 6 100 salariés présents dans plus de 50 pays, Euler Hermes offre une gamme complète de services pour la gestion du poste clients et a enregistré un **chiffre d'affaires consolidé de 2,1 milliards d'euros en 2009**.

Euler Hermes a développé un réseau international de surveillance permettant d'analyser la stabilité financière de 40 millions d'entreprises. Le groupe garantit pour 700 milliards d'euros de transactions commerciales dans le monde.

Filiale d'Allianz, Euler Hermes est coté à Euronext Paris. Le groupe et ses principales filiales d'assurance-crédit sont notés AA- par Standard & Poor's.

Réserve : Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective par nature ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. En plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de termes comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel", ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions (par exemple de la Dresdner Bank AG) et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, et éventuellement de manière accrue, suite à des actes terroristes.

Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont les sociétés du groupe Allianz sont régulièrement amenées à faire état dans les documents qu'elles soumettent à la Securities and Exchange Commission. Les sociétés du groupe Allianz ne sont pas obligées de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.